

STMicroelectronics ouvre son école : la ST Tech Academy

Après les puces électroniques, STMicroelectronics développe son école. Dans le cadre de la signature d'une convention de partenariat école-entreprise le 5 janvier, la société et l'académie de Grenoble ont officialisé l'ouverture de la ST Tech Academy en mars prochain.

Une formation reconnue par l'État

D'ici 2026, les sites de Crolles et de Grenoble ambitionnent de doubler leur capacité de production. « Il nous faut trouver 1 000 salariés de plus. Nous avons déjà un centre de formation, mais nous voulions développer une école reconnue par l'État », se réjouit Frédéric

Bontaz, directeur des ressources humaines du site de Crolles. Accessible uniquement en alternance, la formation de seize mois permettra aux élèves d'obtenir un « titre professionnel de technicien(ne) de maintenance industrielle » au sein du lycée Thomas Edison à Échirolles. Les cours seront dispensés par des professionnels du groupement d'établissements (Greta) de Grenoble.

Les aptitudes avant le CV

« Des compétences et des modules spécifiques ont été rajoutés », précise Caroline Archambault, responsable recrutement. Ils seront assurés par le centre de formation interne de l'entre-



Moussa Belkhit, directeur de STMicroelectronics Grenoble, Hélène Insel, rectrice de l'académie et Éric Gerondeau, directeur de STMicroelectronics Crolles (de gauche à droite) ont officialisé l'ouverture de la ST Tech Academy en mars prochain.

prise. Le recrutement se base sur les aptitudes des candidats et non sur leur CV. La période d'alternance pourra déboucher sur des CDI. « Vous êtes le premier employeur privé de l'Isère et nous le premier employeur public. Nous nous engageons à vous aider, mais nous avons

aussi besoin de professeurs qualifiés », n'a pas manqué de rappeler Hélène Insel, qui souhaite développer le statut de professeur associé, permettant à un salarié d'une entreprise de consacrer un nombre d'heures défini à de la formation pendant une période de trois ans. ●

Le prix Louis Blum récompense l'enquête sur la spoliation des juifs

Le 8 janvier, dans l'amphithéâtre du musée de Grenoble, Hervé Gerbi, président du Crif Grenoble-Dauphiné et Éric Piolle, le maire de Grenoble, ont remis le prix Louis Blum à Michel Destot, Michel Benichou, Georges Lachcar et Tal Bruttman, quatre personnalités distinguées pour leur action commune au sein de la commission d'enquête sur la spoliation subie par les juifs en Isère, entre 1940 et 1945.

Dix ans de travail

C'est sous la mandature de l'ancien maire de Grenoble Michel Destot, que le conseil municipal du 28 avril 1997 avait instauré cette commission d'enquête présidée par Michel Benichou et Georges



Les récipiendaires du prix Louis Blum, accompagnés d'Hervé Gerbi, président du Crif, et de Gaby Blum.

Lachcar. Après un travail de dix années de recherches scientifiques, le rapport final de la commission, réalisé par l'historien Tal Bruttman, spécialiste de la Shoah et de l'antisémitisme en France, a été rendu public par délibération municipale le 23 mars 2009. « C'est un travail de formi,

mais un travail immense pour garder en mémoire cette partie sombre de l'histoire de France et éviter que cela ne se reproduise à nouveau », a salué Éric Piolle, le maire de Grenoble, lors de la cérémonie de remise du prix Louis Blum. « Cette commission d'enquête a permis de révéler le rôle de nos tribunaux,

de nos institutions et même de nos hôpitaux dans cette spoliation de biens », a quant à lui insisté Hervé Gerbi, président du Crif Grenoble-Dauphiné. Entre 1940 et 1945 à Grenoble, 72 entreprises appartenant à des personnes juives ont ainsi été vendues ou liquidées et 74 biens immobiliers ont été accaparés. Au total, plus de 500 familles juives ont été touchées par ces spoliations. Une partie des biens ont été restitués à la libération, mais la spoliation de certaines familles totalement décimées par la Shoah, n'avait jamais été établie avant le travail réalisé par cette commission. Ce rapport a également donné lieu à l'ouvrage *Aryanisation économique et spoliations en Isère*, de Tal Bruttman. ●